La Gazette

11 juillet 2017 – n°95
Comité éditorial : Marc Bigand, Renée Biojoux, Michèle Mison, Brigitte Rochas, Olivier Sac-Delhomme, Jean-Jacques Sibourg.

À votre Code de la route : Villedieu est en « zone de rencontre » !

Depuis plusieurs années déjà (la mesure avait été mise en place sous la mandature de notre précédent maire, Yves Tardieu), notre village est soumis à la réglementation de la « zone de rencontre », matérialisée par des panneaux que nous ne voyons plus, par la force de l'habitude, ou que nous ne comprenons pas forcément, ne les ayant pas étudiés lors de notre examen du Code de la route, en tout cas pour les moins jeunes d'entre-nous.

Face aux incivilités répétées en ce qui concerne la circulation et le stationnement dans le village, il paraît intéressant d'apprendre, ou de rappeler, les règles auxquelles nous sommes tous soumis, dès lors que nous franchissons les limites « intra-muros » de la commune.

Une « zone de rencontre » (créée avec le décret du 30 juillet 2008) est un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans toutefois y stationner, même si des trottoirs sont présents. La matérialisation des passages piétons n'a donc plus aucune utilité.

La vitesse de circulation de tous les autres usagers (voitures, camions, tracteurs, bus, motos, scooters, vélo, etc.) est limitée à 20 km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, c'est-à-dire que les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens, sauf si une interdiction le spécifie.

Enfin, le stationnement des véhicules, hors des emplacements prévus, est strictement interdit. Ce qui signifie clairement qu'il est interdit de stationner en dehors des espaces balisés à cet effet. L'absence de panneaux d'interdiction de stationner n'est donc pas un motif valable pour se garer malgré tout !

Les « zones de rencontre » sont une extension d'un concept plus ancien, celui de la « zone résidentielle », apparu dans les années 1970 aux Pays-Bas. Dès 1988, ce concept a été étendu aux quartiers commerciaux, aux centres-ville et aux centres historiques. Il s'est ensuite étendu à d'autres pays, comme la Belgique et la Suisse, puis en 2008, la France.

Prendre en compte et privilégier les piétons dans la rue n'est pas seulement une amélioration d'un mode de déplacement, mais encore une amélioration du cadre de vie. Libérer de l'espace précédemment monopolisé par les véhicules, réduire les vitesses, offrir des espaces de repos, de la sécurité, c'est ce que la « zone de rencontre » permet de concevoir. Elle dessine une rue différente et agréable pour tous.

Olivier Sac-Delhomme

Rappel règlementaire

Article R.110-2 du Code de la route :

Zone de rencontre : section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

Dans cette zone, **les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée** sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. **La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.**

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et les sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.

Le stationnement des véhicules, hors des emplacements prévus, est strictement interdit.

La Gazette – Périodique d'informations villadéennes (surtout), cantonales, nationales et mondiales, à parution et pagination irrégulières – BP5 – 84110 Villedieu.
Site internet : www.lagazettedevilledieu.com – Adresse électronique : contact@lagazettedevilledieu.com

Élections 2017

Présidentielle

Premier tour - Dimanche 23 avril 2017			
	Villedieu	Buisson	France
Inscrits	409	217	47 582 183
Votants	353	199	37 003 728
Abstentions	56	18	10 578 455
Blancs	8 - 2,27 %	7 - 3,52 %	659 997 - 1,78 %
Nuls	2 - 0,57 %	2 - 1,01 %	289 337 - 0,78 %
Suffrages exprimés	343 - 97,17 %	190 - 95,48 %	36 054 394 - 97,43 %
Nicolas Dupont-Aignan *Debout la France !*	19 - 5,54 %	9 - 4,74 %	1 695 000 - 4,70 %
Marine Le Pen *F.N.*	72 - 20,99 %	51 - 26,84 %	7 678 491 - 21,30 %
Emmanuel Macron *L.R.E.M. !*	81 - 23,62 %	40 - 21,05 %	8 656 346 - 24,01 %
Benoît Hamon *P.S.*	21 - 6,12 %	11 - 5,79 %	2 291 288 - 6,36 %
Nathalie Arthaud *L.O.*	3 - 0,87 %	0 - 0,00 %	232 384 - 0,64 %
Philippe Poutou *N.P.A.*	7 - 2,04 %	1 - 0,53 %	394 505 - 1,09 %
Jacques Cheminade *Solidarité et Progrès*	0 - 0,00 %	0 - 0,00 %	65 586 - 0,18 %
Jean Lassalle *Résistons !*	6 - 1,75 %	1 - 0,53 %	435 301 - 1,21 %
Jean-Luc Mélenchon *L.F.I.*	56 - 16,33 %	33 - 17,37 %	7 059 951 - 19,58 %
François Asselineau *U.P.R.*	1 - 0,29 %	0 - 0,00 %	332 547 - 0,92 %
François Fillon *L.R.*	77 - 22,45 %	44 - 23,16 %	7 212 995 - 20,01 %

Deuxième tour - Dimanche 7 mai 2017			
	Villedieu	Buisson	France
Inscrits	405	217	47 568 693
Votants	335	190	35 467 327
Abstentions	70	27	12 101 366
Blancs	28 - 8,6 %	17 - 8,95 %	3 021 499 - 8,52 %
Nuls	9 - 2,69 %	8 - 4,21 %	1 064 225 - 3,00 %
Suffrages exprimés	298 - 88,96 %	165 - 86,84 %	31 381 603 - 88,48 %
Emmanuel Macron *La République en Marche !*	203 - 68,12 %	100 - 60,61 %	20 743 128 - 66,10 %
Marine Le Pen *Front National*	95 - 31,88 %	65 - 39,39 %	10 638 475 - 33, 90 %

M. Emmanuel Macron,
nouveau Président de la République française

Législatives

Premier tour - Dimanche 11 juin 2017			
	Villedieu	Buisson	4° Circon. Vaucluse
Inscrits	412	217	88 791
Votants	238	131	43 599
Abstentions	174	86	45 192
Blancs	4 - 1,68 %	3 - 2,29 %	833 - 1,91 %
Nuls	3 - 1,26 %	1 - 0,76 %	207 - 0,47 %
Suffrages exprimés	231 - 97,06 %	127 - 96,95 %	42 559 - 97,61 %
Betty Carvou *Écologiste*	4 - 1,73 %	3 - 2,36 %	631 - 1,48 %
Marie-Charlotte Lesergent *Debout la France !*	8 - 3,46 %	2 - 1,57 %	675 - 1,59 %
Serge Noudelberg *Divers droite*	0 - 0,00 %	0 - 0,00 %	64 - 0,15 %
Muriel Hermier *Divers*	2 - 0,87 %	1 - 0,79 %	181 - 0,43 %
Serge Marolleau *Écologiste*	8 - 3,46 %	5 - 3,94 %	986 - 2,32 %
Catherine Candella *F.N.*	19 - 8,23 %	20 - 15,75 %	7 711 - 18,12 %
Jacques Bompard *Ligue du Sud*	27 - 11,69 %	16 - 12,60 %	8 152 - 19,15 %
Marlène Thibaud *P.S.*	11 - 4,76 %	9 - 7,09 %	1 668 - 3,92 %
Carole Normani *L.R.E.M. !*	88 - 38,10 %	38 - 29,92 %	10 744 - 25,24 %
Jean-François Périlhou *L.R.*	35 - 15,15 %	20 - 15,75 %	5 096 - 11,97 %
Farid Faryssy *L.F.I.*	18 - 7,79 %	6 - 4,72 %	3 458 - 8,13 %
Anne-Marie Hautant *Régionaliste*	1 - 0,43 %	1 - 0,79 %	280 - 0,66 %
Béatrice Farge *Extrême gauche*	0 - 0,00 %	0 - 0,00 %	198 - 0,47 %
Myriam-Henri Gros *Divers droite*	8 - 3,46 %	6 - 4,72 %	1 121 - 3,81 %
Fabienne Haloui *P.C.F.*	2 - 0,87 %	0 - 0,00 %	1 094 - 2,57 %

Deuxième tour - Dimanche 18 juin 2017			
	Villedieu	Buisson	4° Circon. Vaucluse
Inscrits	412	217	88 777
Votants	234	130	40 826
Abstentions	178	87	47 951
Blancs	20 - 8,55 %	11 - 8,46 %	2 313 - 5, 67 %
Nuls	11 - 4,70 %	4 - 3,08 %	723 - 1,77 %
Suffrages exprimés	203 - 86,75 %	115 - 88,46 %	37 790 - 92,56 %
Jacques Bompard *Ligue du Sud*	67 - 33,00 %	47 - 40,87 %	19 034 - 50,37 %
Carole Normani *L.R.E.M. !*	136 - 67,00 %	68 - 59,13 %	18 756 - 49,63 %

Souhaitant conserver son mandat de maire d'Orange, M. Bompard ne siègera pas à l'assemblée. Il laisse sa place à Madame Marie-France Lorho, sa suppléante.

Carnaval 2017

« *Pleuvra-ti ? Pleuvra-ti pas ?* ». Telle a été la question en ce dimanche 2 avril 2017. *L'Amicale Laïque* avait convié les villageois, enfants et adultes, à son traditionnel carnaval.

Après un défilé en fanfare avec cotillons dans les rues du village, le cortège a pris place sous le porche principal des remparts pour permettre aux photographes d'immortaliser cet instant.

S'en est suivie une nouveauté cette année : une élection de « Mister et Miss carnaval 2017 ». Pendant le défilé des adultes (parents d'élèves et villageois lambdas), les enfants ont dû désigner, par leurs applaudissements, les grands gagnants de ce concours. Le choix fut difficile, mais après délibération, c'est un gorille bien poilu qui a remporté le prix de « Mister carnaval » et Agathe de la Ramade, en costume vénitien, celui de « Miss carnaval ». Tous deux se sont vu remettre une couronne, ainsi que la traditionnelle écharpe, confectionnée lors des *Temps d'Activités Périscolaires* (T.A.P.) par les enfants sous la houlette d'Évelyne Bouchet.

Le temps mitigé ne nous permettant pas de descendre goûter au skate park, c'est dans la salle Pierre Bertrand que tout le monde a pu trouver refuge pour partager de nombreux gâteaux préparés par les parents, ainsi que des boissons et bonbons offerts par *L'Amicale Laïque*.

Ce carnaval a été particulièrement réussi et apprécié par tous. Un grand merci à celles et ceux qui ont œuvré pour son organisation. Rendez-vous l'année prochaine !

Mylène Sirop

Le Big Band de Nuits-Saint-Georges et André Chiron

Le 21e *Festival Brassens* s'est déroulé du 22 avril au 1er mai 2017 à l'auditorium du village vacances *Touristra Vacances* de Vaison-la-Romaine.

Pour la soirée d'ouverture, Julien Biard, directeur de l'établissement touristique, et Georges Boulard, créateur et président du festival, ont prononcé les traditionnels discours de bienvenue et les remerciements d'usage.

Le spectacle a commencé par l'admirable prestation de l'orchestre du *Big Band de Nuits-Saint-Georges*. Cet ensemble de *jazz*, affilié à l'école de musique de la *Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges,* en Bourgogne, existe depuis plus de vingt ans. Il est constitué de dix-sept musiciens professionnels et amateurs, guitaristes, saxophonistes, pianiste, batteur, trompettistes, trombones et corniste.

En première partie, ils ont abordé un répertoire varié : *swing* (Sammy Nestino, Lars Halle, Herbie Hancock et Chick Corea), *latino* (Antônio Carlos Jobim, Gardon Goodwin et Pat Metheny), *funk* (Stephen Kupka et B. Liston), et des œuvres de Gilles Arcens, compositeur-arrangeur très en vue, directeur du Coll Orchestra, avec qui le groupe a effectué un stage très enrichissant.

Après l'entracte, Fabrice Boury, chef d'orchestre et excellent trombone, a expliqué : « *Le Big Band de Nuits-Saint-Georges a émis l'idée de monter un projet autour des chansons de Georges Brassens en version jazz. Gilles Arcens a relevé le défi et a arrangé une quinzaine de morceaux issus du répertoire du grand Georges. Nous avions la musique et pour interpréter les textes, nous avons fait appel à André Chiron* ».

Amoureux de la poésie de Brassens dès l'âge de quinze ans, André Chiron a rencontré Pierre Paul, en 1977. Celui-ci lui traduisit en provençal une trentaine de chansons du poète sétois. C'est sur cette base qu'André a commencé ses spectacles. Deux ans plus tard, il a fait la connaissance de Brassens qui l'a encouragé dans cette voie. Pierre Nicolas, son contrebassiste, l'a même accompagné, dès 1980, dans quelques récitals. Dans le cadre du *Festival d'Avignon*, ils ont participé au *Festival provençal* qui s'est tenu au Palais du Roure.

En 1983, après le décès du poète, toujours accompagné de Pierre Nicolas et de Joël Favreau, le guitariste du chanteur qui les avait rejoints, ils ont créé un spectacle intitulé « Brassens, trente ans de chansons » dont la première a été donnée dans le cadre du *Festival de Carpentras*. Le succès fut immédiat tant en France qu'à l'étranger où plusieurs tournées les ont menés au Canada, en Belgique, en Italie, en Espagne, à Haïti, au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse.

La deuxième partie du concert a donc été consacrée à Georges Brassens. André Chiron avait abandonné sa guitare, et c'est brillamment accompagné du *Big Band de Nuits-Saint-Georges* qu'il a rendu hommage au célèbre chanteur, en interprétant, en français, dix de ses chansons que les spectateurs ont eu plaisir à fredonner.

À la fin de la soirée, les applaudissements fournis et prolongés de l'assistance et plusieurs rappels des musiciens ont montré la satisfaction de tous.

Souhaitons que *Le Festival Brassens* de Vaison-la-Romaine, manifestation exceptionnelle, ait encore de beaux jours devant lui !

Renée Biojoux

Les Conviviales de Villedieu, Buisson et Séguret

T'as vu c'que t'écoutes ?

La quatrième édition des *Conviviales*, à Villedieu, présentée par l'association *Éclats de Scènes*, le samedi 29 avril, a connu un vif succès et la concurrence d'autres manifestations, à proximité du village, n'a pas empêché de remplir les trois quarts des gradins installés dans la salle Garcia (il faut toujours voir le verre au trois quarts plein plutôt qu'au quart vide !).

Seul en scène, Alan Sapritch présente sous la forme d'une conférence illustrée de nombreux exemples sonores, une histoire des « musiques actuelles », du *blues* de la toute fin du XIXe siècle jusqu'au *rap* qui, lui, sévit encore de nos jours.

Ces illustrations se font à l'aide d'une guitare électrique soutenue par un bassiste virtuel (Roland), d'un échantillonneur de musiques enregistrées et de projections permettant de rappeler certains noms d'artistes et de leurs succès.

Certaines « recettes » de composition y sont disséquées, comme des suites d'accords bons à tout faire, des gammes plus ou moins personnalisées, ou l'entrée des *drums* à point nommé pour soutenir le thème musical quand il est trop indigent.

Le tri sélectif auquel s'adonne Alan Sapritch révèle un choix très personnel parmi les différentes formes prises au cours du temps par ces musiques (*Folk, Country, Techno, Beat, Reggae, Métal, Rock, Funk, Punk,* etc.) ; mais il rejette dans les poubelles de l'histoire musicale nombre de genres ou d'artistes, toujours avec humour, humour souvent féroce, voire même scatologique.

Car si l'artiste manifeste ses préférences enthousiastes, il a par ailleurs ses « têtes de Turc » (normal, peut-on dire, son patronyme, d'emprunt, Sapritch, étant d'origine arménienne !). Ainsi les Stones ne supportent pas la comparaison avec les Beatles, Michael Jackson n'est qu'un pâle imitateur de James Brown, le *Disco* ou Lady Gaga et d'autres ne méritent d'être cités que pour être oubliés au plus vite, une fois le couperet du critique tombé.

Ces deux heures de spectacle *non-stop* ont été suivies de l'habituel repas (entrées, grillades et pâtisseries), conclusion de cette très joyeuse et tonique soirée.

J.-J. S.

Ezzio

Ezzio est né le 24 mars 2017 à 12 h 25 à Orange. Il mesurait 470 millimètres et pesait 2 880 grammes. Sa maman, Sylvia Giannico, travaille chez Augier à Vaison-la-Romaine et son papa, Jonathan Fauque est viticulteur à Villedieu. Ses grands-parents villadéens sont Jean-Claude (plus connu sous le sobriquet de Bichon) et Martine Fauque.

« Depuis l'arrivée de notre petit Ezzio, amour et joie ont envahi notre maison. Il fait le bonheur de toute notre famille ! ».

« *Oui !* »

Après huit ans de réflexion amoureuse, Margarete Grundmann et Manfred Ernst n'ont pas hésité une seconde à se dire « oui », à la mairie de Villedieu, le 2 mai 2017, devant la première adjointe, Mireille Dieu.

Depuis leur Allemagne septentrionale, ils étaient venus chercher, un soleil printanier pour cette grande occasion, mais seule une méchante pluie, fort heureusement de bonne augure en tous pays, les a accueillis : « *Mariage pluvieux...* », ou, autrement dit, « *Regnerischen Hochzeit...* ».

Tous nos vœux de bonheur à ce couple si sympathique, villadéen intermittent depuis des années, francophile et francophone de surcroît !

Jean-Jacques Sibourg

Spectacle musical de l'école Daniel Cordier

Le vendredi 5 mai à 18 h 30 a eu lieu un spectacle musical à la Maison Garcia. Les enseignantes de l'école Daniel Cordier ont décidé que cette représentation ferait office de spectacle de fin d'année.

En première partie, à l'initiative de Sylvie Dufossé, leur institutrice, les maternelles ont présenté deux petites danses apprises durant l'année scolaire.

Et ils ne se sont pas arrêtés là ! Ils réservaient une surprise à leur nombreux public : élection présidentielle oblige, chaque enfant, portant une cravate et muni d'un drapeau aux couleurs de la France, est venu faire sa « campagne » pour annoncer ce qu'il changerait s'il était élu présidente ou président. Leur utopie et leur légèreté ont fait sourire les spectateurs.

En deuxième partie, les enfants du C.P. au C.M.2 ont interprété des chants de la Louisiane au rythme « jazzy », accompagnés d'instruments pour soutenir leur prestation. Un grand merci à Blandine Rambaud, intervenante musicale à la Copavo, qui a créé et monté ce spectacle, et un grand bravo à tous les écoliers pour la qualité du travail présenté, ainsi qu'aux enseignantes pour leur participation à ce projet.

Pour clôturer la soirée, *L'Amicale Laïque* a offert un apéritif permettant aux parents de partager un moment convivial, souvent trop rare cette année !

Mylène Sirop

Concours de belote à Villedieu

Le samedi 6 mai 2017, le *Comité des Fêtes* organisait son premier concours de belote à la Maison Garcia de Villedieu. Véronique Le Lous et Arlette de La Laurencie ont chaleureusement accueilli les passionnés.

Avec la météo pluvieuse du jour, on aurait pu penser que ce concours aurait attiré de nombreux joueurs. Mais c'était sans compter sur l'organisation d'un autre concours à Vinsobres.

C'est ainsi que seulement douze équipes se sont affrontées en cinq parties très disputées.

Tous les participants ont reçu en cadeau une valisette de vin. Un splendide panier garni de chez Super U a récompensé l'équipe gagnante.

Huguette Louis et Chantal Simon ont servi les gâteaux concoctés par les bénévoles, tandis que Fredo Martin et Daniel Labit-Barthalois tenaient la buvette.

Merci à toutes les bonnes volontés qui ont permis le bon déroulement de cette compétition qui, espérons-le, attirera plus de monde pour sa prochaine édition... à l'automne ?

Hervé Bonnel

Poppy

Ma petite-fille Poppy, qui aura 9 ans en juillet, a commencé la danse classique il y a trois ans à l'école *Vita Danse* de Sablet.

Cette année, elle a participé au concours régional P.A.C.A. à Marseille, organisé par la *Fédération Nationale de Danse*, du 8 au10 mai. Dans la catégorie amateur « préparatoire 1 », Poppy a dansé sur un extrait de Pinocchio d'Aram Khatchatourian.

Ayant obtenu le premier prix en style classique et une médaille d'or, elle a été sélectionnée au concours national de Châlons-en-Champagne du 25 au 27 mai. Sur les 145 participants, elle a terminé première, et a décroché une nouvelle médaille d'or.

Poppy est la plus jeune élève de l'école de danse de Sablet à remporter les premiers prix.

Toute sa famille est très fière d'elle. Bravo Poppy !

Bernadette Croon

En marche !

Pour la cérémonie du 8 mai 2017, le maire, Pierre Arnaud, s'est mis en marche avec son équipe, vers le monument aux morts, pour prononcer le traditionnel discours...

Concert de printemps

Crédit photo : Olivier Pérez

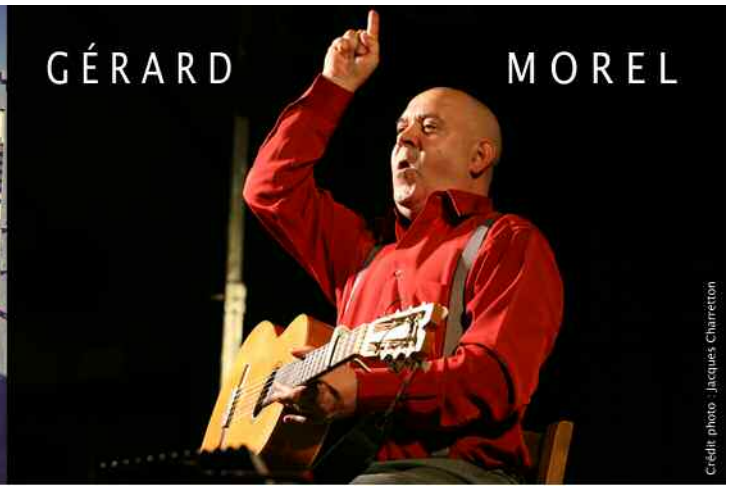

Crédit photo : Jacques Charretton

Comme vous devez le savoir, cette année 2017 sera une année sans *Festival de La Gazette*. En effet, l'équipe a décidé de suspendre son organisation pour une durée indéterminée.

Néanmoins, elle n'a pas pu se résoudre à ne rien faire ! C'est ainsi que, le samedi 13 mai 2017, elle vous proposait une soirée concert avec deux artistes talentueux : Gérard Morel et Yellow.

Pour ouvrir le bal, Yellow, jeune artiste toulousain, nous a fait découvrir son univers teinté de *blues-folk* aux accents parfois *pop*, dans une énergie brute et positive. Une grosse caisse de batterie au pied et armé, tantôt d'une guitare, tantôt d'une *lap steel* (instrument d'origine hawaïenne, proche de la guitare, très utilisé chez les *bluesmen*), il nous servait des textes parfois engagés, parfois plus légers, sur des rythmes puissants ou des mélodies enivrantes.

Yellow a su « aller chercher » le public quelque peu timide au départ, mais pas si farouche, pour finir en apothéose avec une audience qui reprenait en chœur les vocalises du chanteur.

Une belle découverte proposée par *La Gazette* et l'adhésion d'une bonne partie des spectateurs : le pari était gagné !

Pour la seconde partie de cette soirée, c'était au tour de Gérard Morel d'entrer en scène. Le fameux « homme aux bretelles » nous a offert un récital de chansons espiègles et poétiques, tout en acoustique, à la force de sa guitare et de sa voix.

Quel délicieux moment que ce concert ! Gérard, c'est ce type « bonhomme », généreux et sincère, dont on aimerait être l'ami de longue date : voilà ce qui ressort d'un concert de Gérard Morel.

De chansons douces, riches en émotion, en jeux de mots et calembours qui poussent le rire aux éclats, le public, très acquis à sa cause, ne se trompait pas et en redemandait après plus d'une heure de régal !

Et c'est le sourire aux lèvres que l'artiste quittait la scène pour venir signer quelques autographes.

Finalement, une belle soirée qui aurait pu être parfaite si elle avait attiré un peu plus de spectateurs. En effet, à l'instar du *Festival* de ces dernières années, le public ne s'est pas mobilisé en nombre, en dépit de l'énergie déployée par les bénévoles sur notre territoire et au-delà. Quelque 70 personnes étaient présentes, ce qui n'est pas si mal, mais l'équipe en attendait plus d'une centaine, au vu de la qualité des propositions artistiques.

Une raison de plus de se questionner sur la difficile mobilisation des spectateurs villadéens et des alentours.

Remercions chaleureusement les artistes, le public et la formidable équipe de bénévoles (les « epolénép », comme dirait Gérard Morel) qui se mobilisent toujours avec le sourire et dans la bonne humeur pour nous proposer des soirées de qualité.

Xavier Palanque

La randonnée des chapelles

Jeudi 25 mai 2017, *Les Amis de la chapelle Saint-Laurent* ont organisé la première *randonnée des chapelles*. Cette manifestation consistait à relier la chapelle Saint-Laurent de Villedieu à la chapelle Sainte-Croix de Vaison-la-Romaine que beaucoup d'entre nous n'avaient jamais visitée. Là, une petite collation nous attendait.

À midi, de retour à Saint-Laurent, sous un beau soleil, une cinquantaine de randonneurs ont partagé un repas tiré du sac à l'ombre des magnifiques marronniers, dans une ambiance très conviviale.

Christiane Bertrand

Fête des voisins 2017

Route de Vaison : un balcon sur le village…

Près des Écoles…

Rue des Espérants…

Rue du Mistral…

… et au Skate-Park !

Les *Aînés* au bord de la Méditerranée

Pour la première sortie de l'année, *Le Club des Aînés de Villedieu* avait choisi une balade au bord de la mer. Une sortie qui pour des raisons d'horaires, avait nécessité le réveil très matinal des participants, le jeudi 1er juin 2017.

Dès l'arrivée du bus sur le parking en haut de Cassis, la quarantaine de « touristes » embarquait à bord du petit train-navette pour descendre en ville et rejoindre le port, point de départ d'une croisière commentée de quarante-cinq minutes à la découverte de trois calanques : Port-Miou, Port-Pin et En-Vau.

Une sortie sur une mer calme, ce qui rassura certains passagers quelque peu inquiets.

Puis vint le temps de rejoindre à pied, de l'autre côté du charmant petit port, le restaurant *Le Commerce* où une excellente bouillabaisse attendait les clients affamés. Il faut dire qu'une sortie pour les *Aînés* ne peut se passer d'un bon repas !

L'après-midi, rendez-vous avait été donné sur le port avec embarquement à bord du petit train pour une promenade commentée dans la ville de Cassis : découverte des vestiges de la ville, de la prud'homie de la pêche, de la pierre de Cassis jusqu'à la belle calanque de Port-Miou située à proximité de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Voyage.

Heureusement, cette visite se faisait à bord du petit train, car « *Ça monte et ça descend !* », pensez, des pentes de 20 % !

Après un circuit quelque peu cahoteux (quatre wagons à tirer) le petit train raccompagnait les *Aînés* plein d'images dans les yeux, jusqu'au parking situé à l'extérieur de la ville. Et c'était le retour vers Villedieu avec quelques gouttes de pluie en cours de route.

Rendez-vous est donné aux « voyageurs d'un jour » pour une prochaine sortie en septembre.

Jean-Louis Vollot

Café Frédo et Qu'a fait Marc ?

Café Frédo et Qu'a fait Marc ? Eh bien des cafés ! Plus de 4 000 : allongés, courts, allongés à l'eau chaude, avec une goutte de lait pour ..., une sucrette pour ..., des chocolats sans lait pour ..., le café avec le journal et une cigarette roulée, une table, une chaise, un p'tit pain au chocolat pour ....

Ils n'ont fait que des cafés ? Non ! Il y a eu beaucoup de « bonté vert », vert à la menthe, au jasmin, Earl Grey et il y a eu, « à la Strauss », la grande valse de viennoiseries avec plus de 4 000 petits pains aux raisins, au chocolat, les p'tits croissants, sans oublier les excellents gâteaux de ..., les saucisses cocktail de ..., les *cookies* de ... et les fameuses cerises de ....

Café Frédo et Qu'a fait Marc ? La guerre au vide et à l'attente de la réouverture du *Café du Centre*. Fortement armés : trois *Nespresso* en batteries, une bouilloire, une *Dolce Gusto,* des centaines de capsules, des œufs pour le combat rapproché, appuyés sur la ligne de nos remparts, ils ont lutté plus de 40 matinées contre la désertification de notre place et ils ont gagné ! La place est restée au milieu du village et n'est pas partie chez nos voisins qui la convoitaient...

C'est le lundi 12 juin au soir que, sur les tables prêtées par les deux « chefs de guerre » Daniel et Yann, fut célébrée cette magnifique victoire. Tous les combattants du bonheur de notre village étaient là. Un grand merci à vous tous de la part de *Café Frédo et Qu'a fait Marc ?*

Si, avant notre prochaine parution, vous déposez dans la boîte aux lettres de *La Gazette,* les noms des personnes cachés derrière les pointillés, *Café Frédo et Qu'a fait Marc ?* vous offrira un café !

Marc Bigand

Tous les matins, il vendait ses p'tits pains au chocolat ya' ya' ya' ya'...

Fin d'année à l'*École Daniel Cordier*

Samedi 17 juin a eu lieu la fête de l'*École Daniel Cordier*. Les festivités ont commencé dès 9 h pour les élèves du cycle 3 avec une animation « *graff* ». En effet, 15 élèves, encadrés par Alexis Catry un professionnel du *Street Art* de Marseille, ont embelli un mur de la cour par un grand graffiti haut en couleur.

Les enfants ont pu participer et suivre les étapes de ce projet financé entièrement par l'*Amicale Laïque* avec l'accord de la mairie.

Vers midi, les artistes en herbe se sont retrouvés autour d'un pique-nique tiré du sac.

À 14 h, quelques doublettes ont pris place sur le terrain de boules pour le concours de pétanque. À 15 h, au sein de la cour, ont débuté des animations avec des jeux en bois pour tous les âges. À 16 h 30, l'*Amicale Laïque* a offert des gaufres maison à l'ensemble des élèves.

Tout au long de cette journée, petits et grands sont venus admirer l'exposition de 89 photos de classes « d'hier à aujourd'hui ». Pour certains, ce fut un instant de nostalgie, pour d'autres, un moment de comparaison parfois même de moquerie enfantine : « *Oh ! Tu as vu la tête de mon papa sur cette photo ?* », ou bien encore : « *Maman, tu vas vu comment tu m'habillais ! ?* ».

De son côté, Dany Jeury a présenté les activités bibliothèque qu'elle a bénévolement animées tout au long de l'année dans le cadre des temps d'activités périscolaires (T.A.P.) : exposition des tableaux réalisés et explication des thèmes abordés lors des inoubliables « goûters philo » ont permis au public de découvrir la rétrospective du travail accompli.

À 18 h 30, à la salle Pierre Bertrand, les enfants des cycles 1 et 2 ont produit leur spectacle théâtral mis en scène par l'intervenante des T.A.P. à Villedieu Patricia Giannico, aidée de Mireille Straet, Martine Fauque et Évelyne Bouchet. Le thème de cette représentation était basé sur des « histoires tirées d'une vieille malle ». Dans un premier temps, les élèves du cycle 1 ont interprété « Blanche-Neige et les sept nains », tandis que ceux du cycle 2 ont proposé une adaptation de « Roméo et Juliette ».

Ensuite, retour dans la cour de l'école pour assister au traditionnel « spectacle libre » des élèves du cycle 3 qu'ils ont mis en scène avec la complicité de leur institutrice, Christine Hecquet.

À la fin de ces représentations, le bureau de l'*Amicale* a offert des places de cinéma à Louis Chaix, Célia Macabet, Zoé Fallotin et Sasha Borne futurs élèves de 6e, pour les féliciter de leur réussite scolaire.

Le président de l'*Amicale Laïque*, Émilien Bruneteau, a tenu à remercier la mairie pour son soutien, ainsi que Patricia, Dany, Martine, Évelyne, Mireille, Véronique et Christine sans qui aucune prestation des enfants n'aurait pu avoir lieu cette année.

Pour continuer les festivités, un apéritif a été servi, suivi d'un copieux repas « barbecue géant » proposé par Roberto que nous remercions pour son partenariat.

Pour clôturer cette grande journée et fêter la fin de l'année scolaire, parents, enfants et Villadéens ont pris place sur la piste de danse, jusqu'à très tard dans la nuit.

L'*Amicale Laïque* profite de cette occasion pour remercier tous les participants, la mairie, les parents et les enfants, et vous donne rendez-vous dès la rentrée 2017 avec de nouveaux projets pour nos écoliers, encadrés par une nouvelle équipe pédagogique.

Mylène Sirop

Les T.A.P. étaient de sortie

Mardi 13 juin 2017, les participants aux T.A.P. du cycle 3 se sont rendus à l'*Observatoire* du Palis, pour leur dernière séance d'astronomie, encadrés par Évelyne Bouchet et accompagnés par des parents et grands-parents bénévoles.

Sur place, l'intervenant Frédéric Charfi, véritable passionné depuis toujours, les attendait impatiemment pour leur faire découvrir son univers.

Après une présentation du jardin botanique, des spectaculaires matériels astronomiques et des projets à l'étude, Frédéric a repris, avec les enfants, les différentes notions fondamentales sur les planètes, les étoiles et les mouvements de la Terre, déjà évoqués lors des séances précédentes.

Les enfants curieux et les accompagnateurs intéressés ont pu poser beaucoup de questions pertinentes et voir de nombreuses photos du ciel prises par Frédéric.

Il leur a donné rendez-vous pour les veillées « la tête dans les étoiles » qu'il anime pendant l'été sur l'ancien stade de motoball au Palis.

M. S.

Ouvert !

Le dimanche 18 juin 2017, jour du deuxième tour des élections législatives, beaucoup de Villadéens ont profité de leur déplacement au bureau de vote pour découvrir le nouveau *Café du Centre*.

En effet, Jean-Claude Raffin en a rouvert les portes, après les six mois de travaux de la première tranche du programme de rénovation.

La place a retrouvé l'ambiance animée que nous lui connaissions pour la plus grande satisfaction des Villadéens et des touristes.

L'hiver prochain, la deuxième tranche des travaux consistera à restaurer la façade et finir l'aménagement des deux étages. Un appel à la générosité a été lancé sous forme de souscription par la *Fondation du Patrimoine*, dans le but de recueillir des fonds complémentaires pour permettre au *Café* de retrouver son authenticité et sa beauté d'antan (http://www.fondation-patrimoine.org).

Émilie et Xavier

De gauche à droite : Gilles Sève, Xavier Palanque, Émilie Henry et Marie Henry

Samedi 1er juillet 2017, ont comparu publiquement, en la Maison Commune : Xavier, Marc, Bertrand Palanque né à Aix-en-Provence le 20 mai 1983 et Émilie, Marie, Juliette Henry née à Gap le 13 juillet 1981, tous deux domiciliés à Villedieu.

En présence de leurs familles, de leurs amis, de leur fils Sacha et de leurs témoins, Gilles Sève et Marie Henry, ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux.

L'Officier d'État-Civil, Olivier Sac-Delhomme, leur a rappelé leurs droits et leurs devoirs d'époux et de parents et les a déclarés, au nom de la loi, mari et femme.

Toute l'équipe de *La Gazette* présente ses meilleurs vœux de bonheur aux *Nòvi* !

Fête de la Musique

Le 21 juin 2017 se sont succédé trois formations sur la place du village pour animer la *Fête de la Musique* : un groupe américain de *blues*, la chanteuse vaisonnaise *Lilly* (à droite sur la photo) et l'orchestre villadéen *Antidote*, avec Virginie au chant (à gauche sur la photo). Une soirée très réussie !

Festivités

Dans le courant du deuxième trimestre de l'année 2017 se sont déroulées diverses manifestations.

Le vendredi 28 avril, dans le cadre des *Conviviales Villedieu Buisson Séguret* a eu lieu un spectacle intitulé « Paillette ! ». *Les Conviviales* étaient accueillies par la municipalité de Buisson.

Le dimanche 7 mai, toute la journée, dans le village, un vide-grenier a été organisé par l'*Association des Barry de Buisson* et l'*Association Paroissiale de Buisson*.

Le vendredi 19 mai, à 19 heures, sur la place, l'*Association des Barry de Buisson* a proposé un casse-croûte musical.

Le dimanche 21 mai, le Comité des Fêtes *Buisson mon Village* a accueilli les marcheurs pour la 2e édition de la randonnée *La Buissonnaise* et a organisé la Saint-Jean en musique le samedi 24 juin.

Le comité de rédaction de *La Gazette* ne peut malheureusement pas donner plus de détails sur ces temps forts de la vie buissonnaise, faute de comptes rendus et de photos de ces manifestations.

Humour ou humeur ?

La controverse du point virgule et *La Gazette*

, cet humble signe de ponctuation est la cause de débats houleux qui mettent très régulièrement aux prises les membres du comité de rédaction, quant à son utilisation dans nos colonnes, utilisation que certains estiment notoirement surannée.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle querelle des « Anciens et des Modernes », puisque la plupart des auteurs, dès le seizième siècle et jusqu'à nos jours, de Montaigne à Houellebecq, utilisent, voire recommandent l'usage de ce signe de ponctuation. Ainsi pour Henry de Montherlant « *on reconnaît tout de suite un homme de jugement à l'usage qu'il fait du point virgule* ». Danielle Sallenave insiste : « *le point virgule, non seulement convient, mais il est indispensable* ». Ces deux académiciens français rejoignent Frédéric Dard (San Antonio), apôtre truculent et inconditionnel de son usage. Le point virgule « *atteste le plaisir de penser* » écrit Jacques Drillon, auteur d'un *Traité de la ponctuation*.

Si tous les auteurs l'utilisent, il y a bien une raison : le point virgule est une courte pause dans le texte, mais à la différence du point, la voix ne baisse pas complètement entre les deux propositions qu'il sépare. « *Il donne du rythme à la phrase, sans la couper, il la relance.* » (Eric Orsenna, autre académicien).

Hélas, le style journalistique, en privilégiant les phrases courtes, oublie l'intérêt du signe, sans doute du fait de la présentation habituelle en colonnes. Ainsi quand il est éditorialiste, Jacques Julliard le néglige, mais l'utilise quand il redevient essayiste. Claude Simon, Prix Nobel de littérature en 1985, ne l'emploie pas du tout, mais non plus que tout autre signe de ponctuation sur plus de 400 pages dans *Histoire* ! (de fait, il convient lui-même qu'il est un auteur « *ennuyeux, difficile, illisible et confus* »). Georges Perec, quant à lui, réussit à écrire *La disparition* sans utiliser une seule fois la lettre « E », mais ne peut se passer du point virgule.

Certes, *La Gazette* n'est pas rédigée pour être lue à haute voix (mais pourquoi pas, d'ailleurs ?), et le lecteur attentif ne trouvera habituellement, à la place souhaitable du point virgule, qu'une simple virgule qui ne lui permettra même pas de souffler un très court instant, ou un point qui le plongera dans une nouvelle phrase sans lien évident avec la précédente.

Notons que, pour contourner prudemment les objections du comité de lecture (on n'ose dire de censure), le texte ci-dessus ne comporte d'autre point virgule que celui de la lettrine.

Marie-Thérèse Tassel et Jean-Jacques Sibourg

Anne-Marie Blanc

Anne-Marie Blanc était née à Villedieu le 3 juillet 1937, et elle avait fait sa scolarité primaire à l'école du village.

En 1959, elle a obtenu son diplôme d'infirmière puis elle a travaillé à l'hôpital Édouard Herriot de Lyon.

Plus tard, en promotion interne, elle a réussi le diplôme de manipulatrice en radiologie.

En 1985, elle a obtenu le poste de surveillante générale à l'hôpital de la Croix-Rousse.

En 1999, quand elle a pris sa retraite, elle est revenue à Villedieu, quartier La Turque. Elle a alors participé à la vie associative du village en s'impliquant dans l'*Association Paroissiale* et *Les Amis de la chapelle Saint-Laurent*.

Mais, c'est dans le Club des Aînés qu'elle s'est investie pendant cinq années. Elle en a même occupé le poste de présidente. Elle a notamment organisé de nombreux voyages, activité qu'elle aimait beaucoup.

Anne-Marie Blanc nous a quittés brusquement le 5 mai 2017. Elle repose maintenant au cimetière de Villedieu.

D'après l'article de
La Tribune du 18/05/2017

Marijke de Jong

Marijke nous a quittés le 25 mars 2017. Elle était née le 29 octobre 1942 à Utrecht aux Pays-Bas.

Pendant 40 ans elle a été la fidèle compagne de Piet Hein, son mari qui a parfois écrit dans *La Gazette* et animé le village en jouant du jazz avec ses amis musiciens.

Marijke venait souvent se détendre sur la place avec Hans et Sonja et la bande de Jazzmen. Elle a habité à la Magnanarié, puis chez les Laurence et Philippe de Moustier. Grâce à ses contacts à Villedieu, elle suivait toujours de près la vie de notre village.

Mes pensées accompagnent Piet Hein dans sa douleur.

Bernadette Croon

Jeanine Dieu

Jeanine Dieu, notre maman, née Vial, le 14 juin 1926 à Paris, nous a quittés le 14 mars 2017.

Lors de son dernier voyage, de nombreuses personnes lui ont témoigné leur amitié et leur affection.

Mère au foyer, elle était très occupée par sa nombreuse famille qui comptait sept enfants : Monique, Pierre, Martine, Jacques, Bruno, Simon et Anne-Marie. Ils lui ont donné seize petits-enfants et dix-huit arrières-petits-enfants.

C'était une femme formidable, toujours attentive et bienveillante envers les autres. Sa générosité, bien connue de tous, nous remémore sa disponibilité auprès des différentes associations du village.

Qui ne se souvient pas des bons gâteaux qu'elle confectionnait par centaines, avec amour, pour la kermesse paroissiale ? Kermesse qu'elle a d'ailleurs, avec son mari Léopold (décédé en 2009), spontanément accueillie à la maison, à la demande du *Comité paroissial*.

Elle a aussi contribué à la confection des déguisements pour les animations du village, et ce gigantesque rideau qu'elle a cousu pour la salle paroissiale.

Jeanine trouvait également le temps de regrouper les commandes de poisson en provenance de Normandie. Chaque semaine, elle allait le chercher à *La Sernam* à Vaison-la-Romaine, au volant de sa 404 Peugeot. À son retour, elle assurait la distribution en préparant les paquets de chacun, afin que les familles du village ayant passé commande puissent se régaler avec ce poisson frais.

Sa maison était toujours ouverte et accueillante. Il y avait en permanence des friandises, du sirop et de la limonade au réfrigérateur au cas où...

Bon nombre de fidèles vacanciers séjournant à Villedieu n'oubliaient jamais de lui rendre une petite visite, et ils avaient droit, eux aussi, à un petit rafraîchissement.

Notre maman, Jeanine, fut une belle personne au grand cœur et, comme de nombreux témoignages l'ont dit : « *Une grande dame s'en est allée* ».

Anne-Marie Dieu

La Transvilladéenne, cru 2017

L'arrivée à la cave

Le dimanche 30 avril, toute la journée, *Les Vignerons de Villedieu-Buisson* organisaient *La Transvilladéenne*, randonnée traditionnelle, pour marcheurs, depuis une vingtaine d'années, et pour cyclistes depuis trois ans.

Une cinquantaine de vététistes sont partis à 8 heures du parking de la cave coopérative pour un parcours de 15 ou 25 kilomètres à travers les vignobles de Villedieu et de Buisson, tandis qu'une centaine de marcheurs se sont mis en route pour une randonnée de 12 kilomètres dans les vignobles de Villedieu et de Vaison-la-Romaine.

Après deux heures d'effort et malgré un temps incertain, les randonneurs ont pu apprécier un ravitaillement revigorant sur le parcours des Rastelets.

À leur retour, un apéritif convivial et généreux les attendait devant *La Vigneronne*. Ensuite, un repas préparé par Philippe Cambonie a été servi dans les travées de la cave. Près de 200 personnes étaient présentes. Ce repas, composé de saucisses artisanales dorées aux oignons et au vin blanc, d'une purée au cantal et son embeurrée de choux frais, était un vrai délice. Salade, fromage, tartes aux fruits, café et vins ont complété le festin.

Comme chaque année, *La Transvilladéenne* a été un réel succès aux dires de tous. Une belle récompense pour les organisateurs !

Rendez-vous l'année prochaine...

Aurélie Macabet

Le Palis

Le voyage des *Amis de l'École du Palis*

Le dimanche 21 mai 2017, trente-neuf « Palissois » et amis sont partis en autobus pour rejoindre Anduze, le but étant de faire une balade en petit train et de visiter une bambouseraie.

Arrivés à destination, le *Train à Vapeur des Cévennes* était déjà le long du quai et tous les voyageurs sont montés dans le wagon qui leur avait été réservé par Brigitte Rochas, la présidente de l'association *Les Amis de l'École du Palis*.

« *Fermez les portières ! Attention au départ !* », un coup de sifflet tonitruant, un formidable jet de vapeur et la locomotive s'ébranle pour s'engouffrer dans un long tunnel. Ainsi commence, à bord d'un wagon ouvert ou dans le confort rétro d'une élégante voiture d'autrefois, un voyage de trois quarts d'heure au cœur des Cévennes.

Les pittoresques paysages longeant le cours du Gardon permettent d'observer un vieux moulin et d'admirer quelques terrasses de pierres sèches bordant les fermes isolées et les hameaux dispersés. Le train croise également des troupeaux de chèvres, à l'origine du fameux « pélardon » local. Des tunnels et des viaducs ponctuent le trajet qui conduit à Saint-Jean-du-Gard, terminus du voyage ferroviaire.

Les voyageurs ont mangé au restaurant ou ont pique-niqué sous un beau soleil. L'autobus ayant rejoint le parking de la gare, tout le monde est parti pour faire escale à *La Bambouseraie d'Anduze*.

Là, les bambous géants prospèrent et forment une véritable forêt. Une atmosphère zen, calme et reposante, se dégage du jardin japonais et du village laotien, grâce à leurs plans d'eaux et à leurs végétaux exotiques.

Cette visite aurait pu durer plus longtemps, mais il a fallu aller rejoindre l'autocar pour le retour vers le Palis.

Tous les voyageurs d'un jour se sont accordés pour dire que ce fut un beau moment, agréable et instructif à la fois, agrémenté par un temps magnifique.

Les « Palissois » ont toujours énormément de plaisir à se retrouver, que ce soit pour une soirée ou un petit voyage : après le feu de la Saint-Jean du 23 juin, ce sera la fête votive du quartier le 1er juillet, avant de se séparer durant l'été.

Chapeau bas et un grand bravo à Brigitte Rochas pour son organisation sans faille !

Le train à vapeur des Cévennes

Le *train à vapeur des Cévennes* est un train touristique qui circule entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard.

La ligne s'étire sur très exactement 14 kilomètres 432 mètres et 76 centimètres. Elle est inaugurée en 1909 pour le transport de voyageurs et de marchandises, notamment pour les soieries. La Seconde Guerre mondiale provoque la diminution du trafic des voyageurs et ce dernier cesse en 1940.

Les années 1950 connaissent un regain d'activité dû à l'exploitation du bois, mais c'est ensuite le déclin et la ligne est interrompue en 1971. Le déclassement et l'enlèvement des rails sont envisagés.

La *Compagnie internationale des trains à vapeur* (Citev) est une association à but non lucratif, née de la volonté de faire circuler occasionnellement des trains à vapeur historiques privés sur les lignes de la S.N.C.F., et d'y faire de la figuration cinématographique. Ses membres passionnés sauvent la ligne des Cévennes en créant l'association *Train à Vapeur des Cévennes* et le projet de train touristique devient réalité en1982. L'association a été transformée en *Société par Actions Simplifiées* (S.A.S.) en 1987.

La ligne dispose de trois gares : Anduze, *La Bambouseraie* créée pour le train touristique et Saint-Jean-du-Gard. Elle compte une station à Générargues, deux haltes à Corbès et à Massiès, cinq maisons de garde-barrière et quinze passages à niveau. Les ouvrages d'art sont imposants : ils comportent un pont métallique et neuf viaducs pour un total de cinquante-quatre arches, trois tunnels et trois galeries voûtées.

Le matériel roulant compte trois locomotives à vapeur, deux à moteur diésel, une diésel électrique, un autorail et des « voitures » qui sont, pour la plupart, d'anciens wagons-fourgons ou de tri postal de la S.N.C.F., transformés en voitures ouvertes avec banquettes en bois.

L'exploitation est un véritable succès : le train transporte environ 30 000 voyageurs à chaque période estivale.

La Bambouseraie d'Anduze

La Bambouseraie d'Anduze est un jardin exotique situé à Générargues dans le Gard.

Unique en Europe par ses dimensions, elle se situe dans un domaine d'une superficie de 34 hectares. Le parc, dont seulement une partie est ouverte au public, couvre à lui seul 15 hectares.

En 1855, Eugène Mazel, un Cévenol passionné de botanique, débute l'aménagement du *Domaine de Prafrance* à Générargues et construit les canaux d'irrigation essentiels à la croissance des végétaux.

En 1856, il réalise ses premières plantations de bambous et il essaie d'acclimater des espèces exotiques en provenance du Japon, d'Amérique du Nord et de la région himalayenne.

En 1902, Gaston Nègre achète *La Bambouseraie* et poursuit l'œuvre d'Eugène Mazel. Son fils Maurice, puis sa belle-fille Janine prennent en main la gestion du domaine et le développement du parc.

Depuis 2004, c'est sa petite-fille Muriel qui préside à la destinée de *La Bambouseraie* qui devient *Jardin remarquable* en 2005. En 2008, ledit jardin est inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques.

C'est un parc ouvert au public, qui comprend une forêt de bambous géants, différents jardins comme celui d'inspiration japonaise, un village laotien, un labyrinthe, des bonzaïs et des lotus, une jardinerie, une boutique et un *snack* en été.

Les bambous prospèrent dans ce site qui bénéficie d'un climat très favorable à leur culture et ils forment une véritable jungle. Ce parc a servi de cadre pour le tournage de plusieurs films, dont « Le Salaire de la Peur » et « Paul et Virginie ».

Depuis quelques années, à la manière de nombreux autres jardins contemporains, le site accueille des installations d'artistes, plus ou moins pérennes ou éphémères.

Renée Biojoux

Côté Nature

Le bambou

Dès son arrivée sur le site de *La Bambouseraie d'Anduze*, le visiteur est plongé dans une atmosphère reposante et sereine. Dans ce parc sillonné de petits canaux où l'eau circule doucement, les espèces exotiques constituent l'essentiel de la végétation et le bambou se taille la part du lion. Précisons qu'à ce jour, il en existe plus de 1 000 espèces connues.

À l'état naturel, le bambou est présent sur tous les continents, sauf en Europe, sous tous les climats et quelle que soit l'altitude.

Depuis son importation sur le continent européen, la culture du bambou est en

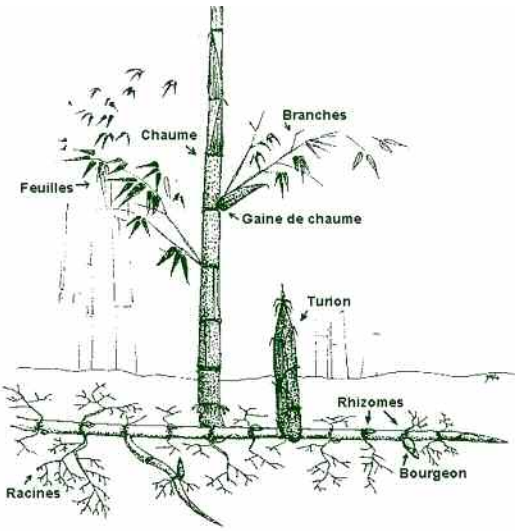

constante progression. Ses nombreuses utilisations possibles sont sans doute à l'origine de cet important développement.

Le bambou n'est pas un arbre, mais une herbe à croissance rapide de la famille des graminées. La plante est constituée de longues tiges ligneuses cloisonnées, encore appelées chaumes ou cannes qui portent des feuilles aux nervures parallèles, en forme de fourreau. Le découpage diversifié des feuilles, les différentes couleurs des chaumes et leur grande taille sont les caractéristiques de ces élégants végétaux. Les rhizomes et les racines entremêlées, forment une couche

qui peut atteindre 60 centimètres d'épaisseur et qui génèrent de jeunes pousses appelées « turions » visibles entre les chaumes et autour des touffes.

L'expansion invasive des racines pose souvent problème. Pourtant ces racines participent à la restauration des sols appauvris et en limitent l'érosion. Dans le domaine phytosanitaire, les bassins plantés de bambou font partie des systèmes utiles à l'assainissement.

Le bambou occupe une grande place dans toutes les activités humaines et la France en importe de grandes quantités.

Dans certains pays, avec son feuillage aérien et ses chaumes colorés, cette plante orne de nombreux jardins d'agrément. En Asie et en Afrique, le bambou, alors plante fourragère, participe à l'élevage du bétail. En Chine, il constitue la base de l'alimentation du grand panda.

Quelques espèces, qui poussent dans les montagnes éloignées de la mer, font partie de l'alimentation humaine, car en brûlant des morceaux de bambou, on obtient des cendres riches de sels minéraux rares dans ces régions. Les populations locales consomment les turions de bambou bouillis. À noter que les pousses de bambou en conserve sont une ressource non négligeable pour le commerce extérieur.

Tous les secteurs économiques utilisent les tiges de bambou après un conditionnement spécifique qui comporte deux étapes : le séchage des chaumes coupés et le passage au four.

Les échafaudages légers servent à la construction des gratte-ciels. Pour le génie civil, le bambou intervient dans certains ouvrages comme la mise en place de passerelles, de ponts et de canalisations. Il a sa place dans la création du mobilier, la fabrication de la pâte à papier et des outils pour l'écriture, des instruments de musique. Il sert aussi dans l'industrie textile pour des produits tels que le molleton, ainsi que de multiples objets du quotidien, sans oublier les outils au service de l'agriculture. Il joue un rôle, en pharmacopée, dans certaines préparations.

En Chine, le bambou, base de la vie quotidienne depuis plus de 6 000 ans avant notre ère, devient arbre national au XIXe siècle.

Il a permis la réalisation de radeaux, de vélos, ainsi que des éléments nécessaires aux industries automobile et aéronautique. Il met ses ressources au service de l'armée dans de nombreux pays.

Une petite anecdote montre la diversité des utilisations de ce produit : Thomas Edison a enfin réussi à faire fonctionner sa lampe électrique avec un filament obtenu à partir d'une fibre de bambou chauffée !

Enfin, ce végétal est capable de fixer 30 % de CO2 de plus que les arbres feuillus. Selon une étude réalisée aux Pays-Bas, son empreinte écologique serait inférieure à celle des différents matériaux utilisés dans l'industrie et dans la construction. Un atout majeur pour notre planète malmenée !

Brigitte Rochas

Pont en bambou (Chine)

Coup de bambou !

Vous avez déjà entendu dire : « *Houla, quel coup de bambou !* » en parlant d'une facture trop chère ou d'une fatigue extrême. Mais d'où vient cette curieuse expression ?

Elle n'est pas récente puisqu'on en retrouve des traces dans des ouvrages du XIXe siècle. Si elle semble venir des colonies tropicales, il n'en demeure pas moins que son origine n'est pas très claire : certains parlent d'une punition que les colons auraient vue pratiquer en Asie où l'on battait un condamné avec un bambou, pour d'autres il s'agirait du prix élevé de certains objets rares, en bambou.

À vous de vous faire votre opinion, mais soyez prudents : ne prenez pas un coup de bambou !

Traduction de l'article en provençal paru dans La Gazette 94...

Histoire de poupées

Une poupée (du latin *Pupa*) est une représentation stylisée d'une personne humaine, le plus souvent un bébé, un petit ou une femme, pour l'amusement des enfants ou la décoration. Depuis un demi-siècle, elle est en matière plastique et proposée vêtue.

On trouve plusieurs sortes de poupées : poupées quelquefois à corps raide, mais le plus souvent articulé, poupées souples au corps en tissu rembourré, poupées de mode recherchées par les collectionneurs (plangonophiles), poupées phonographes qui marchent et parlent, petites poupées mannequins avec de belles garde-robes, et poupons.

L'archéologie place les poupées comme étant les premiers jouets connus. On en a trouvé dans les tombeaux des petits Égyptiens du XXe siècle av. J.-C. Ce sont des figurines en terre cuite, en bois, en cire, en ivoire ou en jade. Au Ve siècle av. J.-C., elles ont les bras et les jambes articulés pour une meilleure adaptation à l'activité ludique.

Les Chinois ont été les premiers à fabriquer des poupées en porcelaine.

En Grèce antique, les artisans utilisent des chutes de bois ou de terre.

À Rome, elles sont en ivoire, en bois et en os.

Pour la période du Moyen-Âge, nous n'avons pas beaucoup de renseignements. Quelques poupées du XIIe siècle ont subsisté jusqu'à nous. Elles sont moulées en un seul bloc et sont en terre cuite.

En France, au XVIe siècle, elles sont en bois et en chiffons, pour les enfants de l'aristocratie, puis elles deviennent mannequins pour promouvoir la mode française à l'étranger. Elles sont faites de terre, de papier et de plâtre mélangés.

Elles représentent des petites filles, mais aussi des personnages de la rue : des danseurs, des comédiens et des soldats. Elles sont coulées dans des moules. Ce sont des jouets, mais elles ont peut-être aussi une valeur religieuse. Elles servent aux cultes domestiques et funéraires et comme ex-voto de pèlerinages. Elles sont aussi les instruments des sorciers.

Au XVIIe siècle, elles apparaissent plus fignolées, aux yeux en verre, aux membres en peau, aux cheveux peints. Elles sont en cire et en papier mâché. Elles deviennent moins chères.

Au XVIIIe siècle, les poupées de luxe, en cire, sont pour les enfants de riches. Elles sont fragiles.

C'est au XIXe siècle que la fabrication industrielle remplace le travail des artisans. Les poupées de cette époque ont le corps en bois moulé de peau, les membres sont en tissu ou en peau bourrée de sciure de bois, la tête en papier mâché, les yeux en verre, les cheveux peints, et dont le cou pivote. Elles ont ensuite la tête en biscuit (porcelaine mate cuite deux fois).

En 1878, pour l'*Exposition Universelle de Paris*, le poupon fait son apparition, il ressemble à un véritable bébé.

Après la Première Guerre mondiale, de nouvelles matières remplacent le biscuit : le celluloïd et la feutrine, entre autres. On voit le poupon à corps mou avec une grosse tête sans cheveux et des yeux que l'on croirait vivants : ils peuvent tourner sur le côté. Les matières utilisées pour les poupées restent l'argile polymérisée, le bois, la laine, la fibre de maïs, la résine, le tissu, et que sais-je encore ?

Au XXe siècle, se développent les matières plastiques, et les poupées sont de plus en plus nombreuses et de toutes sortes, que ce soient les poupons, les poupées classiques, caricaturales, humoristiques, mannequins ou folkloriques.

Renée Biojoux

J'ai goûté...

Emincé de poulet aux pousses de bambou et au poivron rouge

Ingrédients
pour 4 personnes :

– 2 escalopes de poulet,
– 300 g de pousses de bambou (en boîte ou sous vide),
– 1 poivron rouge,
– 1 bouquet garni,
– 3 cuillères à soupe de sauce de soja,
– 1 cuillère à soupe d'huile d'olive.

Lavez le poivron, découpez-le en fines lamelles, égouttez les pousses de bambou et coupez les escalopes de poulet en morceaux.

Faites chauffer l'huile d'olive dans une poêle et dorez-y le poulet. Ajoutez le poivron, le bouquet garni et les pousses de bambou.

Laissez cuire environ 10 minutes.

Juste avant de servir, ajoutez la sauce soja et accompagnez le tout de riz blanc.

Brigitte Rochas

J'ai lu...

Les trois veuves de Michel Jeury (*Ed. Robert Laffont*)

Ce livre posthume est le premier roman policier de l'auteur, « son polar 1900 », comme il aimait à le qualifier. Il met en scène des personnages féminins hauts en couleur, des femmes libres et indépendantes dans le XXe siècle naissant.

L'intrigue se déroule dans le milieu de la soierie lyonnaise, entre le Vieux-Lyon et la campagne ardéchoise.

L'héroïne, Marie Jardin (veuve et sans-corset) part enquêter sur un meurtre à la manufacture de soie du domaine de Maleval.

Dépêchée par Henry, aîné du clan Fayan et héritier de la soierie, Marie se retrouve plongée au cœur des secrets de cette grande famille. Complots, confessions, meurtres et danse sur la planche, la jeune veuve devra surmonter ses émotions débordantes et son attirance pour le riche propriétaire lyonnais, si elle veut mener à bien sa mission.

En effet, sûr de son argent et de son charme, Henri Fayan espère la voir vite se pâmer dans ses bras. Mais Marie est un esprit libre qui mènera l'enquête à sa façon, jusqu'au bout...

Laissez-moi maintenant vous conter l'histoire de ce manuscrit, et vous dire pourquoi sa publication survient deux ans après la mort de son auteur.

L'éditeur, Robert Laffont, a accepté de publier, avec le roman, une petite préface explicative signée de ma plume, je vous la livre ici dans son intégralité.

Préface aux trois veuves

« *Il faut bien qu'il y ait un commencement à la destinée de n'importe qui.* »

Celle de Marie Jardin a débuté en 2007, dans la tête de son auteur, et n'aboutit que dix ans plus tard au manuscrit final. De ces longues années où elle a eu besoin du talent de l'écrivain et d'un peu de grâce divine pour poindre au grand jour, je voudrais vous raconter les moments forts.

Mon père, Michel Jeury, est mort le 9 janvier 2015 après trois ans et demi de maladie, de nuits blanches et de jours gris.

« *Je suis de ceux qui ont toujours écrit avec le cœur. Encore faut-il avoir cette chose en bon état dans la poitrine.* »

Sa disparition fut pour moi un vrai tsunami. Pendant de longues semaines, je plonge dans ses écrits, je relis ses romans, découvre ses textes autobiographiques et passe beaucoup de temps le nez dans son ordinateur, rempli de trésors. Ses mots me calment, me rassurent.

« *La nuit est claire et douce. Les étoiles sont piquées comme des clous de tapissier au plafond du ciel.* »

C'est au cœur de ses ébauches poétiques ou livresques que je découvre une vraie pépite : un roman complet. Inconnu.

Cinq cent six pages avec un titre : *Les trois veuves*, et sur la dernière page, le mot « fin » qui me prouve que l'histoire avait été menée jusqu'à son terme.

Nous sommes en mars 2015. Le document trouvé date de 2010, quelques mois avant sa maladie. Je lis le manuscrit d'une traite : tout y est ! Le ton, les personnages... Le texte est formidable, mais un peu long et touffu.

Ma mère pense qu'il s'agit du livre qu'il appelait « mon polar 1900 » et dont le titre qu'il utilisait à l'époque était *Quand les moulins s'arrêteront*... Une interview de papa disponible sur *DailyMotion* nous le confirme.

J'apprends par la même occasion que son éditeur a bien reçu le texte cette année-là, mais qu'il lui a demandé, à juste titre, des modifications. Un gros travail pour lui qui était malade, fatigué.

« *On va vers l'hiver, une fois de plus. On dirait qu'il n'y a plus que des hivers depuis quelques années. Eh bien, oui. Je suis entré dans l'hiver de ma vie.* »

Je ne peux me résoudre à laisser ce trésor enfoui dans les limbes des mégaoctets ! Le remaniement du manuscrit va demander des heures de travail, et sans son auteur pour me guider, j'ai peur de ne savoir comment m'y prendre.

Ai-je le droit de retravailler ce roman qui ne m'appartient pas ?

Tiraillée, je partage alors mes doutes avec Jean-Daniel Baltassat, écrivain et grand ami de mon père, qui avait lu le manuscrit à l'époque. Pour lui, il n'y a pas à hésiter. C'est même un devoir de ne pas abandonner cette œuvre de Michel ; il m'encourage à effectuer le travail nécessaire sur le texte et pense que j'ai toute légitimité à le faire.

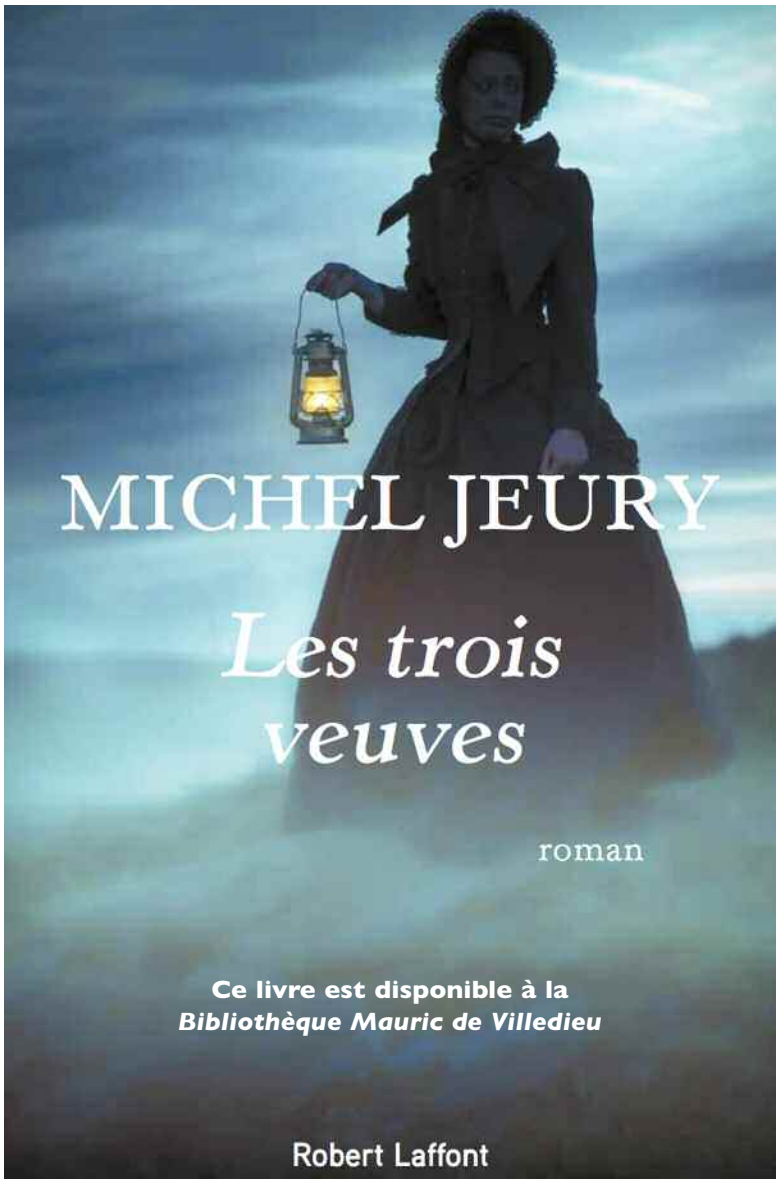

Je suis convaincue... mais j'ai besoin d'un signe. Papa et moi avions une relation très fusionnelle. Durant les deux dernières années de sa vie, nous avons passé beaucoup de temps ensemble à parler de la pérennité de la conscience et de la vie après la vie. On se préparait à notre façon pour notre séparation prochaine.

On s'était promis des choses...

Me voilà de nouveau devant l'ordinateur de mon père, juste après le coup de fil de Jean-Daniel. Pétrie de scrupules, mais bien déterminée à essayer.

« *Chaque petit mot que je retirerais, je le copierais ailleurs, pour ne pas le perdre.... Je dois essayer. Qu'est-ce que tu en penses, papa ?* »

C'est alors qu'un nouveau fichier, rangé dans un autre recoin de son *Macintosh*, attire mon attention : *Les 3 Veuves v.2*.

Une version 2 ? Le roman retravaillé ? Papa aurait-il déjà effectué quelques modifications ? Non, le document est similaire, même nombre de pages. Pourtant, en incipit, je découvre un petit texte incroyable qui m'est destiné...

« *Voici quelques pistes de corrections possibles...* », « *Je te souhaite bonne lecture* », « *Mais tu n'es pas obligée* », « *J'espère que je serai encore là pour en parler avec toi* ». Et une signature : *Ton papa M.*

Le choc de la découverte me fait monter les larmes aux yeux.

Ces quelques mots arrivent comme une réponse à mes doutes... Pile à l'heure dans la « chronolyse » du temps.

Voilà, maintenant je sais : papa est d'accord. Je suis tellement heureuse que je m'attèle aussitôt à la tâche.

Huit mois de travail. Au final, si j'ai allégé le texte de 117 pages, je ne me suis servie que des mots de mon père pour faire des rajouts, resserrer l'intrigue ou renforcer le caractère de quelques personnages. J'ai fait mon possible pour ne rien dénaturer.

La seule chose que je ne saurai jamais, c'est pourquoi papa ne m'a pas parlé de ce projet de son vivant ?

Alors, je m'invente des raisons.

On avait besoin de tout notre temps libre pour préparer l'après, et donc on n'était certainement pas disponibles, à ce moment-là, pour travailler à l'édification d'un roman... Et puis c'est un beau cadeau de partager un texte par-delà les étoiles. Cela correspond à ce qu'on s'était promis. Rester en contact. Complices. Toujours.

Dany Jeury
Mars 2017

Assassinat d'un homme natif de Villedieu (suite)

Je me suis posé de nombreuses questions après avoir lu la page sur Le crime de Vaison et avoir écrit l'article pour la précédente *Gazette*. Je me demandais s'il s'agissait d'un journal, d'un document à acheter ou d'une affiche.

Sur la même page, après la longue narration du crime, était aussi écrite *La Complainte du Crime* (air de Fualdès), complainte que vous trouverez après ces explications et dont l'auteur reste anonyme. J'ai cherché sur Internet. Voici ce que j'ai découvert et j'avoue que mon ignorance sur ce sujet était totale.

Une feuille volante appelée « canard » informe sur les faits divers. Elle connaît un grand succès aux XVIIIe et XIXe siècles. La trilogie en est la règle de ses composantes : illustration, récit et complainte.

La prolifération des canards à partir de la Restauration se fait dans une grande variété de formats, allant de brochures « in-16 », c'est-à-dire pliées comprenant 16 pages, à des feuilles « in-plano », c'est-à-dire non pliées, de plus de 50 centimètres de hauteur. Cette hétérogénéité se retrouve jusqu'en 1914 environ.

Une complainte est une chanson à nombreux couplets, sur un événement dramatique ou sur une légende pieuse. Les complaintes criminelles auraient disparu en France à la fin du XIXe siècle, remplacées par la rubrique « Faits divers » des quotidiens populaires. Pour 80 % de la population française analphabète, elle ne peut qu'être écoutée, souvent regardée et parfois mémorisée pour partie. Elle est colportée par un chanteur de rues, « diseur de complaintes » ambulant, qui se produit le plus souvent avec un vendeur et même un instrumentiste, tous trois fréquemment juchés sur des tréteaux. Ainsi visibles et audibles, ils délimitent un espace de sociabilité dans lequel pourra s'actualiser le message sonore. Alors, attirer, retenir, donner à entendre et enfin vendre, ainsi pourrait-on résumer les quelques étapes obligées de ce circuit commercial. Au terme de cette rencontre, l'objet échangé sera un papier de fort mauvaise qualité, le plus souvent un simple feuillet.

J'étais donc bien devant un canard, tout était là pour le confirmer : la page unique, les dimensions, la trilogie (illustration, récit, complainte), le sujet tragique et même la date.

Restait un point à résoudre : pourquoi l'auteur de la complainte avait-il choisi l'air de Fualdès pour chanter ses paroles ? Qui était ce Fualdès ? Il ne m'a pas fallu longtemps pour trouver que l'affaire Fualdès défraya la chronique de 1817 à 1818 dans la France de la Restauration et n'a cessé, par la suite, de susciter les passions : l'ancien procureur impérial Fualdès est égorgé dans la nuit du 19 au 20 mars 1817 à Rodez, puis son corps est jeté dans les eaux de l'Aveyron. C'est la France tout entière, puis l'Europe et même l'Amérique qui bientôt se passionnent pour cette énigme de province, appelée à devenir une des plus célèbres affaires judiciaires du XIXe siècle.

L'affaire Fualdès a fait l'objet d'une complainte qui passe pour un modèle du genre, et se chante sur un air du XVIIIe siècle, dit « Air du maréchal de Saxe », mélodie apparue vers 1760, associée à une complainte sur la mort du maréchal de Saxe (Maurice de Saxe était l'arrière grand-père de l'écrivain George Sand). Très tôt, le nom de Fualdès remplacera celui du maréchal de Saxe.

Il ne reste plus qu'à vous livrer le texte de *La complainte du crime*, et j'en aurai terminé avec cette sordide histoire.

Renée Biojoux

La Complainte du Crime (Auteur anonyme)

Deux époux d'un bien jeune âge,
Presque encore deux enfants,
Pensant n'avoir plus le temps,
Étaient entrés en ménage,
Ils logeaient depuis deux ans
À la ferme du Barsan.

Dans ce foyer pacifique,
Le bonheur semblait régner ;
L'homme pour se faire aider,
Avait pris un domestique,
C'était un garçon charmant,
De sa femme il fut l'amant.

La vie à trois n'allait guère ;
La femme aimait mieux l'amant,
Le mari, journellement,
Entrait dans quelques colères,
Si bien que tous deux, un soir,
Conçurent leur projet noir.

Pour s'aimer sans inquiétude,
Ils complotèrent tous deux
De tuer le malheureux.
Mais l'entreprise était rude
À l'assommer quand il dort,
Tous deux tombèrent d'accord.

La nuit prochaine, dit-elle,
Il faut s'en débarrasser ;
Pourquoi tant tergiverser ?!
Arme-toi d'une tavelle
Et dès qu'il sommeillera
Un bon coup l'assommera.

Un projet si misérable
Ne le fit pas reculer ;
Il alla tout préparer
Pour ce forfait exécrable.
Et sur le coup de minuit
Le crime fut accompli.

Après cet horrible crime
Ils allèrent se coucher
Dans la chambre d'à côté
Sans souci de la victime...
Jusqu'à la pointe du jour
Ils furent à leurs amours.

Pour égarer la justice
Qui fut bientôt sur les lieux,
Ces coupables odieux
Avaient usé d'artifice,
Mais leurs trucs sont déjoués
Et tous deux sont arrêtés.

On ligote Jules Orange
Et la femme également,
La foule va, les suivant,
À leur départ pour Orange,
En criant à plein gosier :
Il faut les guillotiner !

Le Palais idéal du facteur Cheval

Tout le monde sait que des ouvrages prodigieux comme le Taj Mahal en Inde, le site inca du Machu Picchu au Pérou, ou encore la grande muraille de Chine sont des chefs-d'œuvre qu'il faut tenter d'avoir vu au moins une fois dans sa vie. Mais ils présentent un inconvénient, ils sont loin ! Alors, si vous voulez admirer un monument fabuleux, sans vous ruiner en frais de transport, allez à Hauterives visiter le *Palais idéal du facteur Cheval*, vous en reviendrez émerveillé !

La première question que l'on se pose en apercevant ce monument de 12 mètres de haut et de 26 mètres de long c'est : « *Mais comment un homme seul a-t-il pu ériger un édifice de cette dimension ?* ».

L'aventure de monsieur Ferdinand Cheval, facteur de son état, commence en 1879, alors qu'il effectue sa tournée journalière. Au détour d'un chemin, son pied heurte un caillou d'une forme étrange ; il le ramasse, l'observe, et c'est le déclic dans la tête de cet homme bon et idéaliste : il va construire dans son jardin un palais, un ouvrage unique, un monument à nul autre pareil.

Sans la moindre connaissance en architecture, pendant trente-trois ans d'un labeur acharné, en dehors de ses heures de travail, il fera jaillir de terre un chef-d'œuvre d'art naïf, au style inclassable, en puisant son inspiration dans les écrits bibliques, les mythologies hindoue et égyptienne, mais aussi dans les cartes postales qu'il était chargé de distribuer.

L'entrée du monument se nomme : « *Où le songe devient réalité...* », et quelle réalité !

En se baladant à l'intérieur, véritable labyrinthe, on est étonné à chaque détour par une multitude de détails et de mosaïques qui évoquent des lieux enchanteurs. Ce dédale, qui permet de traverser tout l'édifice, vous emmène jusqu'à la grande galerie principale. De là, vous pourrez emprunter des escaliers en colimaçon jusqu'à une terrasse donnant accès aux deux tours principales.

En cette fin de XIXe siècle, où prédomine encore un art académique et conservateur, ce monument fera malgré tout l'admiration des surréalistes. L'imagination débridée du facteur Cheval fera naître des vocations : citons pour l'exemple monsieur Raymond Isidore qui construisit à Chartres la maison Picassiette.

Le facteur Cheval consacrera les huit dernières années de sa vie à bâtir son ultime demeure qu'il appellera « *Le tombeau du silence et du repos sans fin* ». On peut aller la visiter au cimetière de la paroisse, la loi interdisant sa construction dans l'enceinte du Palais.

Le Palais idéal du facteur Cheval sera classé monument historique en 1969 par André Malraux, alors ministre de la Culture.

Robert Gimeno

Lou cabrian asiati

Lou 11 de febrié de 2017, à la fin de l'Assemblado generalo de l'associacioun *Aprendre dis Ancian de Malausseno*, Éric Jensel, que travaio à l'*Óufice naciounau di fourèst* (O.N.F.), a moustra quaucarèn qu'a estabousi tout lou mounde : un nis espetaclous, lou d'un cabrian, que ié dison « asiati ».

Aquel ome a esplica qu'es lou segound nis d'aquelo bestiouno, trouba dins Ventour. Acò es tras que segur, l'Atila dis inseite es arriba encò nostre. Mèfi !

Se crèis qu'aquel envahissèire, *Vespa velutina*, sarié vengu d'Asìo en 2004. Sarié arriba en Franço escoundu dins un cargamen de terraio chineso o dins de bos d'Asìo acamina sus de batèu. À l'ouro d'aro, li tres quart di despartamen francés an signala sa presènci.

Es eisa de lou recounèisse : l'adulte fai 30 mm de long, soun touras es brun encre e soun abdoumen presènto de segmen bourda d'uno fino bando jauno ; soulet, lou quatren porto uno larjo bando jauno aranjado ; li pato bruno an li bout jaune, e la tèsto negro a lou mourre jaune aranja.

Aquelo espèci eisoutico noun se pòu counfoundre emé lou soulet cabrian de Franço e d'Éuropo, *Vespa crabro*, que soun cors es taca de rous, de negre e de jaune, e soun abdoumen raia de negre. L'Asiati es pas tant grand que l'Éuroupen.

Lou cabrian asiati niso majamen dins lou ramarés dis aubre, dedins li sousto alenado[1] coume li calabert[2] e li granjo. Aproufichon tambèn, de fes que i'a, de muraio o d'aubre crousu[3].

Tre sa sourtido de l'ivernage, la rèino se refai uno santa, acoumenço de basti un nis que ié dison « primàri », e ié pound sis iòu.

Siès semano après, lou proumié cabrian espelis. Alor, tout vai ana vite : poupulacioun, pounto, nourrigage, survihanço e aparamen[4] de la coulounìo. Lis oubriero façounon un nis en formo de pero. L'envelopo esteriouro pòu chifra 5 à 6 fueio de papié moui de 45 mm d'espessour mejano, espaçado, pèr aera, d'à pau pres 5 à 10 mm.

Es de nouta que lou nis se dèu d'èstre à mens de 150 m d'un poun d'aigo : li foundarello an besoun d'aigo pèr alesti lou papié moui.

À l'abitudo, soustado pèr un envans de papié moui, la souleto intrado es un trau de 1,5 cm de diamètre. Es de pèr dessouto d'un nis primàri, e à miech-autour pèr uno coulounìo sus la fin de sa vido.

D'à cha pau, lou nis groussis de la primo[5] fin-qu'à la fin d'óutobre, qu'a avera sa taio definitivo de belèu mai de 80 cm de diamètre e un mètre de naut. A alor 6 à 7 estànci[6], que ié dison « galeto de celulo » o « veto[7] de celulo » qu'estremon[8] lou couvun. En pleno ativeta se pòu chifra 2 000 individu, valènt-à-dire la rèino fegoundo, lis oubriero e li mascle.

L'ivèr, la coulounìo desparèis, souleto la jouino rèino fegoundado subre-viéu. S'escound dins un rode assousta, coume un pège ablóusouni[9], un ribas, un mouloun de bos, un clapas, d'ounte sourtira à la primo venènto.

Lou cabrian asiati fai un chaple[10] dis abiho e es eficace, lou moustre ! Sa carateristico es de s'agarri[11] is abiho oubriero. Se mes en vòu estaciounàri à l'intrado dóu brusc[12], lèst à ploumba sa predo cargado de poulèn, la fai toumba pèr sòu, la decapito emé si pouderóusi mandibulo. Ié derrabo lis alo e li pato, fai uno bouleto emé soun cors tout caud e l'emporto pèr nourri si babo[13]. Aquéu massacre se fai dóu matin au sèr. Un cop la coulounìo afeblido, aquelo bèsti de rapino[14] rintro dins lou brusc, e manjo lis abiho e li babo. N'i'a proun d'uno deseno de cabrian pèr eradica un brusc.

Se counèis pancaro de rapino d'aquel inseite. Se parlo pamens dóu picatas[15] e dóu gai que farien la piho di nis en demens à la debuto de l'iver, e dóu sarraié que manjarié li darriéri babo.

An leissa dire uno soulucioun que rèsto à counfirma : faudrié metre li brusc emé de galino que sarien lipeto d'aquéli cabrian ; lis agantarien quand soun en vòu estaciounàri davans que de s'agarri is abiho. Li galino manjarien-ti li cabrian e pas lis abiho ?

Lis abiho assajon de se n'en proutegi : se pòu vèire pas mens de cent gardarello, sus la post[16] d'envoulamen, que se rounson sus li cabrian pèr li faire fugi o pèr lis aganta e li pougne. O encaro, noun pas arriba au brusc plan-plan, l'abiho volo lèu de-pèr dessuto li cabrian, fin-qu'au front dóu brusc, pièi se laisso toumba en candèlo à l'intrado.

Segound li proumiéris óusservacioun, lou cabrian asiati ataco gaire li gènt. Mai s'es destourba, pòu pougne. Sa pougnaduro es un pau mai grèvo qu'aquelo dis àutri babau[17] ; es à l'encauso d'uno reacioun loucalo : boufigaduro, prusour. Acó pòu èstre dangeirous se la persouno es estado pougnado mai que d'un cop, o s'es sensiblo e meme alergico au verin, alor vau mies ana counsulta un mege. L'aguïoun dóu cabrian asiati pòu trauca de boto cauchoutado e es capable de pouvereja liuen soun verin.

Mèfi ! Davans que de taia uno sebisso[18], de se desplaça sus uno téulisso, de leva un curbessèu, uno plancho o autre acessòri, d'intra dins li sousto de deforo, fau verifica se i'a pas d'ana-veni de cabrian, qu'un pichot trau ié sufis.

Se pòu faire de lèco emé uno boutiho vido en plasti, coume lou mostro lou dessin : au founs, fau versa un vèire de bierro bruno, un vèire de vin blanc e un pòu de sirop de cassis. Saran mes de la miéfebrié à la fin d'abriéu, pas mai qu'acò, que lis espèci terradourenco se ié prendrien.

Se dis que faudrié faire fermenta de gros blad escracha 'mé d'aigo qu'aquelo mescladuro atiro li cabrian.

Fau faire crama de sóupre[19] de-pèr dessouto lou nis s'es dedins un pichot endré barra. Li bestiolo moron tóuti asfissia.

Pèr quicho-clau, se pòu dire que *Vespa velutina* es uno rapino dis abiho, mais pamens d'autres inseite. Soun apaïsamen[20] e soun espandimen en Franço demandon uno vigilànci, de travai de recerco aplicado e d'esperimentacioun en apiculturo. Se li poudé publi meton pas en comte aquéu flèu nouvèu, la filiero apicolo vai, d'un biais inmancable, vers uno mort prougramado.

Aubert Einstein avié escri : « *se lis abiho venien à desparèisse, l'umanita sarié à l'acabado de sa vido.* »

Acò fai chifra !

Renada Biojoux

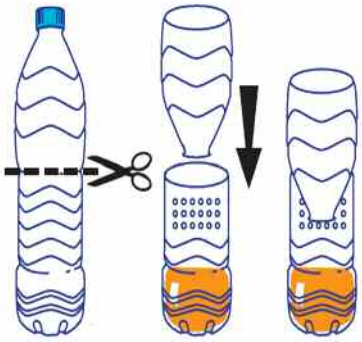

1 — Alenado : aérée.
2 — Calabert : hangar.
3 — Crousu : creux.
4 — Aparamen : protection.
5 — Primo : printemps.
6 — Estànci : étage.
7 — Veto : rayon.
8 — Estremon : enferment.
9 — Ablousouni : pourri.
10 — Chaple : carnage.
11 — S'agarri : s'attaquer.
12 — Brusc : ruche.
13 — Babo : larve.
14 — Bèsti de rapino : rapace, prédateur.
15 — Picatas : pivert.
16 — Post : planche.
17 — Babau : insecte.
18 — Sebisso : haie.
19 — Sóupre : soufre.
20 — Apaïsamen : acclimatation.

Je vous présente Ötzi

Ötzi était un homme qui mesurait 1,59 mètre et pesait 50 kilogrammes. Il avait 45 ans à sa mort. Il a été découvert en 1991, momifié naturellement (congelé et déshydraté), après environ 5 000 ans passés au cœur du glacier du Hauslabjoch dans les Alpes de l'Ötztal (d'où le surnom d'Ötzi), non loin des Dolomites italiennes.

Les techniques actuelles ont permis d'en connaître un peu plus sur sa vie : brun aux yeux marron, il était habitué à marcher beaucoup, il avait 61 tatouages (les plus anciens tatouages néolithiques connus dans le monde). Réalisés par incision et insertion de poudre de charbon de bois, ces tatouages, sur les lombaires, les genoux et les chevilles, semblent en relation avec des lésions d'arthrose.

Reconstitution de la momie d'Ötzi au musée de la préhistoire de Quinson

À sa mort, il portait un pagne et une ceinture en peau, une grande veste en cuir, des jambières attachées à la ceinture par des jarretelles, une cape en fibres végétales tressées, un bonnet de fourrure en peau d'ours. Ses chaussures, fourrées de foin, étaient étanches, larges, hautes, faites de cuir avec des semelles en fibres d'écorce.

Près de lui se trouvaient un carquois, une hotte, deux petits sacs contenant un nécessaire à feu (amadou, silex, fragments de pyrite) et de petits outils de silex (grattoir, perçoir, lame pointue). Deux de ses flèches, son poignard et sa cape étaient couverts de sang appartenant à quatre individus différents. L'hypothèse d'une mort rapide due à une flèche semble confirmée. Le projectile aurait touché une artère proche de l'épaule et provoqué une hémorragie fatale.

Au-delà de l'analyse des causes de sa mort, l'étude de la dépouille d'Ötzi reste l'une des plus importantes sources de connaissance du mode de vie des hommes de cette époque de la protohistoire.

Bernadette Croon

Jeux

Sudoku

1		3	4					
	6						5	
8	9		1		6			2
	8	7	2		3			5
9		2		1		8		7
3			8		4	9	2	
4			5		7		9	8
	2						6	
					8	2		4

Facile

5			6		7		2	
		7			5		8	9
	9	1						
3			4		8		9	7
8	5		9		1			6
						8	6	
9	6		8			3		
	8		7		3			4

Démoniaque

Échecs

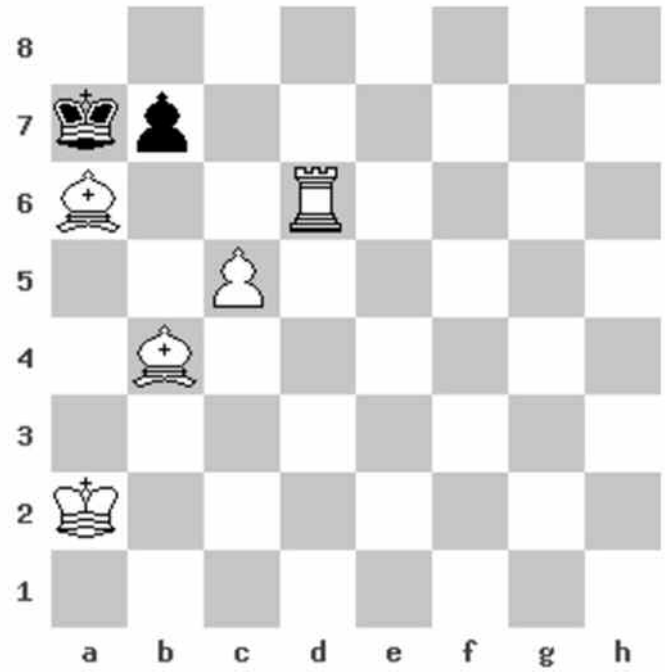

L.Knotek, Tyden Rozhlasu, 1943

Mat en 5(*****), les blancs jouent

Croonerie

Il s'agit de trouver, autour du mot « Chaleur », des termes météorologiques...

1 : Par quel degré a-t-on remplacé le degré centigrade ?
2 : Quel appareil mesure la durée de l'ensoleillement ?
3 : Peut être au chocolat ou de lumière.
4 : Mouvement ondulatoire de la surface de la mer.
5 : Phénomène qui peut détruire la récolte au printemps.
6 : Dans une célèbre chanson, elle fait des claquettes.
7 : Précipitation bruyante et destructrice.

1				C										
2				H										
3				A										
4				L										
5				E										
6				U										
7				R										

Elle Thébais

Il s'agit de trouver un proverbe, en reportant les lettres qui correspondent aux bonnes réponses, dans le tableau ci-dessous...

12	10		8	1	3	5	1	12	12	1		12	11	2	11	10	4		12	10		2	10	1	10	9	9	1	12	12	1		7	6	3	2	11	10	4

1. Où vit le prince d'Orange ?
– D - À Orange,
– E - Aux Pays-Bas,
– F - En Suisse.

2. La devise des Pays-Bas est :
– U - « *Je survivrai* » ?
– V - « *Je maintiendrai* » ?
– W - « *Je vaincrai* » ?

3. Qui a été roi des Pays-Bas ?
– U - Louis Bonaparte,
– V - Napoléon Bonaparte,
– W - Jérôme Bonaparte.

4. Combien les Pays-Bas ont-ils de provinces ?
– S - 9,
– T - 12,
– U - 14.

5. La capitale des Pays-Bas est :
– M - La Haye ?
– N - Amsterdam ?
– O - Rotterdam ?

6. Quelle île la France partage-t-elle avec les Pays-Bas ?
– M - Sainte-Hélène,
– N - Bonaire,
– O - Saint-Martin.

7. Rotterdam est située :
– N - au niveau de la mer ?
– O - à 2 mètres au-dessous ?
– P - à 6 mètres au-dessous ?

8. Quel est le nom de famille de Rembrandt ?
– J - van Rijn,
– K - van Dam,
– L - de Groot.

9. Où se trouve le plus grand marché aux fleurs d'Europe ?
– L - Aalsmeer,
– M - Amsterdam,
– N - Rotterdam.

10. Aux Pays-Bas, les ordures ménagères sont recyclées à :
– I - 78 % ?
– J - 50 % ?
– K - 25 % ?

11. Aux Pays-Bas, le moyen de transport le plus utilisé est :
– A - le vélo ?
– B - le tramway ?
– C - l'autobus ?

12. Où siège la Cour Internationale de Justice (C.I.J.) ?
– R - à Amsterdam,
– S - à La Haye,
– T - à Rotterdam.

Solution des jeux de la 94

Elle Thébais

Il s'agissait de trouver un proverbe...

L	E		T	E	M	P	S		F	U	I	T		S	A	N	S		R	E	T	O	U	R

Crooneries

Il s'agissait de trouver, autour du mot « haut de forme », des accessoires vestimentaires...

1				C	H	A	P	K	A
2		M	I	T	A	I	N	E	S
3				T	U	R	B	A	N
4				E	T	O	L	E	
5			F	E	D	O	R	A	
6				F	E	Z			
7		M	O	U	F	L	E		
8		M	E	L	O	N			
9			B	E	R	E	T		
10	P	A	N	A	M	A			
11	M	I	T	R	E				

Échecs

1.Qh5!!
1...gxh5 2.Bxh7#
1...Nxd3 2.Qxh7#
1...Bxg5 (or Qxg5) 2.Qxh7+!! 1-0
2...Kxh7 3.hxg5+
3...Nxh1 4.Rxh1+ Kg8 5.Rh8#
3...Nh3 4.Rxh3+ Kg8 5.Rh8#

Sudoku

9	7	3	6	1	5	4	8	2
6	2	1	3	8	4	9	7	5
8	5	4	2	7	9	6	1	3
2	1	9	5	6	7	3	4	8
7	4	6	8	9	3	2	5	1
3	8	5	4	2	1	7	6	9
5	9	8	7	3	6	1	2	4
1	6	2	9	4	8	5	3	7
4	3	7	1	5	2	8	9	6

Facile

8	1	9	2	7	6	3	4	5
6	2	7	3	5	4	1	8	9
3	5	4	8	1	9	7	2	6
7	4	2	5	6	1	9	3	8
9	6	1	4	8	3	2	5	7
5	8	3	7	9	2	4	6	1
1	3	6	9	2	5	8	7	4
2	7	5	1	4	8	6	9	3
4	9	8	6	3	7	5	1	2

Démoniaque

La Gazette, premier journal français !

Le 30 mai 1631, sous le règne de Louis XIII, une poignée de privilégiés découvre *La Gazette*. Il s'agit du premier journal publié en France. Cet hebdomadaire tire son nom de *gazetta*, une monnaie vénitienne qui équivalait au prix du journal.

Le fondateur de *La Gazette*, Théophraste Renaudot, est un médecin philanthrope qui bénéficie de la protection du Premier ministre, le cardinal Richelieu. Il a voulu créer un journal à propos du « *bruit qui court sur les choses advenues* ».

Paraissant tous les samedis, le journal compte de quatre à douze pages selon les semaines et avait pour rôle d'informer les lecteurs sur les nouvelles provenant de l'étranger ou de la Cour.

Le Conseil du roi accorde à *La Gazette* le monopole de l'information politique. Richelieu et le roi Louis XIII lui confient des articles dans lesquels ils expliquent leur politique étrangère.

En 1792, elle change de titre pour celui de *Gazette de France*, avec pour sous-titre *Organe Officiel du Gouvernement Royal* et devient bihebdomadaire jusqu'à la parution de son dernier numéro en 1915.

Théophraste Renaudot

À SCOTCHER SUR LE FRIGO

Nouveautés à *La Bibliothèque Mauric*

Policiers

– Les trois veuves *de Michel Jeury*.
– La dent du serpent *de Craig Johnson.*
– Quand sort la recluse *de Fred Vargas.*
– Selfies *de Jussi Adler-Olsen*.

Romans

– Les jumelles d'Arrowood *de Laura McHugh.*
– Un chien en ville *de Jules Gassot.*
– La dernière des Stanfield *de Marc Lévy.*
– Le cas Malaussène *de Daniel Pennac.*
– Une position inconfortable *de F. Muzzopappa.*
– Légende *de David Gemmel.*

***La Bibliothèque Mauric* est ouverte le dimanche de 10 h à 12 h. Renseignements : 04.90.12.69.42. (aux heures d'ouverture)**

ALINE MARCELLIN - HUILES SUR TOILE

EXPO du **1er juillet** au **15 août 2017**

Aline MARCELLIN
67, Chemin du Moulin
84110 VILLEDIEU

Sur rendez-vous
04 90 28 94 57
06 84 31 42 63

Journées portes ouvertes
les 16 et 17 juillet de 11 h à 20 h 30

Dimanche 16 juillet
Danse indienne classique
À 18 h, à la chapelle Saint-Laurent.
Infos : Christiane Bertrand - 06.95.14.06.04.

Samedi 22 juillet
Pistou à Villedieu
À 20 h, sur la place.
Infos : Régine Bellier - 06.13.21.43.59.

Samedi 22 juillet
Musiciens à Buisson
Sur la place du village, à partir de 19 h.
Infos : 06.25.57.70.89 ou 06.89.08.93.85.

Samedi 29 juillet
Confrérie Saint-Vincent - Chapitre d'été
Au Jardin de l'Église et à la Maison Garcia.
Infos : Jean Dieu - 06.89.26.48.67.

Du vendredi 4 au lundi 7 août
Fête votive de Villedieu
Vendredi 4 : Aïoli géant et bal.
Samedi 5 : Soirée Rosé « No Tabou ».
Dimanche 6 : à 11 h, Messe à la chapelle Saint-Laurent et repas tiré du sac, à 15 h, loto sur la place et, bal en soirée.
Lundi 7 : « Journée du Café du Centre '» avec concours de boules et bal.
Infos : Hervé Bonnel - 06. 74.33.26.75.

Lundi 7 août
Visite du village de Buisson
À 18 h, avec la guide Françoise Richez.
Suivie d'un apéritif.
Infos : Mairie de Buisson - 04.90.28.90.20.

Vendredi 11 août
Soirée *Crooner* avec Bruno Priscone
Vers 20 h, sur la place de Villedieu.
Infos : Hervé Bonnel - 06. 74.33.26.75.

Samedi 12 et dimanche 13 août
Fête votive de Buisson
Samedi 12 : à 15 h, concours de boules, puis apéritif dansant, Pistou et bal.
Dimanche 13 : à 10 h, concours de belote, à 15 h concours de boules, et bal à 22 h.
Apéritif et restauration sur place à midi et le soir.
Infos : Bernard Charrasse - 06.75.89.03.18.

Mardi 15 août
O.R.N.I. et Découverte des Étoiles
À 15 h, course d'O.R.N.I. dans les rues de Villedieu. À 17 h, visite guidée du village avec Françoise Richez.
À 20 h, pique-nique et découverte des étoiles à l'Observatoire du Palis.
Infos : Hervé Bonnel - 06. 74.33.26.75.

Mercredi 6 septembre
Laplacétanou
À 20 h, sur la place de la Libération à Villedieu, auberge espagnole où chacun apporte quelque chose à boire et à manger.
Soirée proposée par la municipalité.
Infos : Mairie - 04.90.28.92.50.

Dimanche 15 octobre
Festival des Soupes à Villedieu
À 19 h 30, à la Maison Garcia.
Dégustation des soupes gratuite, suivie d'un repas villageois à 8 €.
Infos : Hervé Bonnel - 06. 74.33.26.75.

Vendredi 20 octobre
Dégustation des vins nouveaux de *La Vigneronne*
À 18 h, à la cave.
Infos : *La Vigneronne* - 04.90.28.92.37.

Mardi 24 octobre
Festival des Soupes à Buisson
À 19 h 30, à la Salle des Fêtes. Dégustation gratuite des soupes et repas à 8 €.
Infos : Bernard Charrasse - 06.75.89.03.18.

La Gazette

Bulletin d'adhésion 2017

Nom : ... ...

Adresse : ... ...

... ...

Adresse électronique : ... ...

Cotisation annuelle : 15 € (+ 5 € si envoi postal) **Chèque** ❑ **Espèces** ❑

La Gazette n°95 – Tridi, 23 Messidor, An CCXXV – périodique à parution et pagination irrégulières – supplément à scotcher